



Convocation à l'Assemblée Générale annuelle 2022

Conformément à l'article 14 des statuts, je vous invite à participer à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'ASGCO qui se tiendra le :

Jeudi 26 janvier 2023

Salle polyvalente du golf

17h30 Ouverture des émargements

18h00 Intervention de Françoise Gatty sur les règles du golf 18h30 Assemblée Générale suivi d'un cocktail

ORDRE DU JOUR

- Émargement de la liste des présents, validation du quorum
- Rapports des commissions
 - x Sportive
 - x Vie du club
 - x Parcours
 - x Arbitrage
 - x Communication
 - x Jeunes
- Rapport moral présenté par le président, vote du quitus
- Rapport financier présenté par la trésorière et approbation des comptes 2022, vote du quitus.
- Présentation et vote du budget 2023 et de la cotisation annuelle
- Élections de la moitié des membres du Comité Exécutif
- Réponses aux questions et remarques diverses déposées

Les rapports des commissions et les comptes (résultat et bilan) seront tenus à votre disposition à l'accueil à partir du jeudi 12 janvier 2023.

Si vous souhaitez faire remonter des remarques pour cette Assemblée Générale, vous pouvez les communiquer à l'adresse <u>asgco@golflacabredor.com</u> avant le 19 janvier 2023

Seuls les membres de 6 mois et plus et à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale, en vertu de l'article 10 des statuts.

Conformément à cet article, les 12 membres du comité directeur sont élus pour quatre ans; ce comité est renouvelable par moitié tous les deux ans; **2023 est une année élective pour 6 membres.**

Un cocktail de l'amitié sera servi à la fin de l'assemblée.

Le Président,

Dominique SETTINI

NB :Les errements actuels permettent la tenue de l'AG normalement en présentiel . Cela pourrait évoluer en fonction de la situation sanitaire liée au COVID Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle.